

Le film *Yallah Gaza* interdit de diffusion par Renaud Pfeffer

Ce vendredi, le documentaire *Yallah Gaza* devait être diffusé à Mornant mais la Communauté de communes du Pays Mornantais (Copamo) a interdit sa projection. Son président, Renaud Pfeffer, évoque un film « pas en phase avec le contexte actuel ». La Ligue des droits de l'Homme du Rhône dénonce « une entrave inacceptable à la liberté d'expression ».

La programmation mensuelle du cinéma Jean-Carmet de Mornant a été précipitamment revue. Le documentaire *Yallah Gaza* ne sera pas diffusé ce vendredi 6 décembre, à la suite d'une décision de la Communauté de communes du Pays Mornantais (Copamo).

Le film, réalisé par le rhodanien Roland Nurier, donne la parole aux acteurs locaux de la bande de Gaza et

retrace le quotidien des habitants, avant l'attaque du 7 octobre 2023. Une temporalité que la Copamo a jugée trop éloignée du contexte actuel, alors qu'elle souhaite « amener de l'apaisement ».

« Ce n'est pas une censure »

« Ce n'est pas une censure, on souhaite reporter sa projection car ce n'est pas le bon moment au regard des tensions sociales et politiques, répond au *Progrès* Renaud Pfeffer, président de la Copamo et maire de Mornant. Le film est anachronique, il n'est pas en phase avec le contexte actuel, ça ne servirait pas de le diffuser maintenant »

La projection du film avait déjà été annulée une première fois en novembre 2023, en raison de l'attaque du Hamas

survenue quelques semaines auparavant.

Le président de la Copamo affirme que ce nouveau report n'a aucun lien avec le contenu du documentaire : « C'est un film militant et je respecte ça. »

« Manque de courage politique », selon la Ligue des droits de l'Homme

La fédération du Rhône de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) dénonce quant à elle, dans un communiqué, « une entrave inacceptable à la liberté d'expression ».

Contactée par notre rédaction, la LDH condamne la décision de la Copamo, rappelant que la diffusion du film a été autorisée dans d'autres cinémas du département.

« D'autres communes ont pourtant eu le courage poli-

tique de projeter le documentaire, la prudence n'est plus un argument compréhensible vu l'ampleur du conflit israélo-palestinien, s'indigne Myriam Matonog, secrétaire du comité régional LDH. La situation est importante et il est urgent de rompre le silence autour de ce conflit, démarche dans laquelle s'inscrit ce documentaire »

La fédération du Rhône de la LDH dit avoir adressé un courriel à la communauté de communes, lui demandant explicitement de revenir sur sa décision.

● Léa Fernoux

Renaud Pfeffer, président de la Copamo et maire de Mornant, se justifie :
« Ce n'est pas le bon moment ».

Photo archive Maxime Jegat

